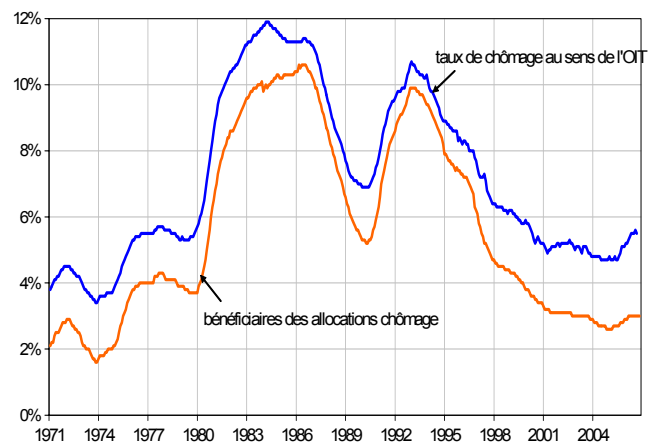


Les performances du marché du travail au Royaume-Uni

- Depuis le dernier point haut observé en 1993 (à un peu plus de 10%), le taux de chômage a fortement baissé au Royaume-Uni pour atteindre 4,7% à la mi-2005 soit le niveau le plus bas obtenu depuis 35 ans. Ce recul du chômage peut être jugé exemplaire en comparaison avec les autres grands pays européens.
- La performance du marché du travail au Royaume-Uni se distingue de celle de la zone euro à plusieurs égards : le recul du taux de chômage s'accompagne d'un taux d'activité élevé et d'un fort repli du taux de chômage de longue durée ; les taux d'activité et d'emplois des classes d'âge extrêmes et des femmes sont élevés et enfin, malgré un taux de chômage historiquement bas, la modération salariale se poursuit.
- Cette performance résulte à la fois des réformes structurelles menées depuis 25 ans et de circonstances particulières qui ont joué favorablement à certaines périodes. Les réformes structurelles ont dérégulé le marché du travail, réduit les cotisations sociales pour les employeurs et mis en place des politiques d'incitations à la reprise rapide d'un emploi par les chômeurs. Leurs effets se sont échelonnés dans le temps.
- D'autres facteurs ont pu jouer : le Royaume Uni présente depuis les années 1990 un taux de croissance deux fois plus élevé que les autres pays d'Europe continentale. Par ailleurs, des sorties massives du marché du travail et probablement de situations de chômage de longue durée, via un recours accru à des mécanismes de pensions invalidité, ont pu être observées entre 1993 et 1998. En outre, les évolutions de l'emploi public, notamment sa reprise au début des années 2000, ont incontestablement contribué à faire baisser le chômage au cours de cette période.
- L'évolution récente suggère néanmoins que cette tendance s'est inversée ; la hausse du chômage depuis mi-2005 pourrait avoir à la fois des causes conjoncturelles et structurelles et pourrait à ce titre se poursuivre au cours des prochains mois.

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et de la Politique économique et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Taux de chômage au Royaume Uni



Source : ONS.

1. Les performances du marché du travail au Royaume-Uni depuis 1993

1.1 Le taux de chômage s'est fortement replié tant d'un point de vue historique que par rapport aux autres pays du G7

Le taux de chômage britannique a fortement décliné depuis le dernier point haut (en 1993) qui faisait suite à une récession de grande ampleur. Il est ainsi passé de 10% au sens de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1993 à 5% en 2001. Il a encore légèrement décliné depuis cette date pour atteindre 4,7% à la mi 2005 (graphique 1). Cette baisse tendancielle du chômage s'accompagne d'une baisse du chômage de longue durée. Cette tendance observée pour toutes les classes d'âge a été particulièrement marquée pour les hommes (graphique 2). On note cependant une nette reprise du chômage au cours des derniers mois (à 5,5% au 3ème trimestre 2006). **La baisse est encore plus spectaculaire du point de vue du taux d'allocataires de prestations chômage qui a retrouvé début 2005 un niveau proche de ceux observés avant le premier choc pétrolier.**

Si l'on compare avec les autres pays européens, le taux de chômage du Royaume Uni était proche au début des années 1990 de ceux observés en Italie et en France. Aujourd'hui le taux de chômage britannique est l'un des plus faibles des pays du G7 et des États membres de l'Union européenne (graphique 3). En outre, les taux de chômage au Royaume-Uni sont pour les classes d'âge extrêmes (de 15 à 24 ans d'une part et au-delà de 55 ans d'autre part) les plus bas des grands pays européens. Le taux de chômage de longue durée est bien inférieur à celui des autres grands pays européens (graphique 4).

1.2 La baisse du taux de chômage provient des fortes créations d'emplois

Depuis plus de dix ans maintenant, le taux d'activité (le rapport entre le nombre d'actifs - actifs occupés et chômeurs - et la population totale) est resté relativement stable et à un niveau élevé au Royaume-Uni. Dans le même temps, le taux d'emploi, c'est à dire la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler a nettement augmenté pour être désormais le plus élevé des pays du G7 selon l'OCDE. **Une particularité du Royaume-Uni est que le recul du taux de chômage est le seul fait de la progression du taux d'emploi** (cf. tableau 1 : la population entre 15 et 64 ans est la population «en âge de travailler»).

Cette inertie du taux d'activité global au Royaume-Uni masque cependant des évolutions structurelles, notamment une progression de l'activité féminine compensant la baisse du taux d'activité masculin. D'autres effets, tels que le vieillissement de la population ou la variation des taux d'activité des plus jeunes et des plus âgés, en modifiant la structure de la population active, auraient pu en théorie avoir un impact direct sur le taux de chômage. **Un simple calcul¹ montre que ces effets des variations structurelles de la population active sur le taux de chômage ont été limités.** Ils n'auraient contribué qu'à hauteur de 0,3 point à la baisse de 4,7 points du taux de chômage au Royaume-Uni observé entre le 1er trimestre 1994 et le 1er trimestre 2006.

Une autre particularité du marché du travail britannique est que les taux d'emploi sont relativement élevés pour les classes d'âges extrêmes. Cette situation doit être mise en rapport, d'une part, avec un système de retraite globalement peu généreux² et d'autre part, avec des sorties précoces du système éducatif.

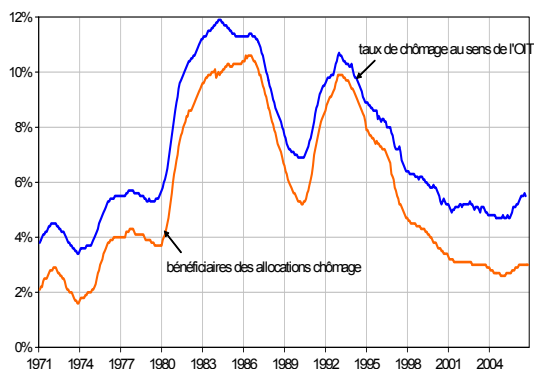
Tableau 1 : taux d'activité et d'emploi dans les pays du G7 (source OCDE - déc 2006)

	Taux de chômage ^a			Taux d'activité			Taux d'emploi		
	1994	2001	2006	1994	2001	2006	1994	2001	2006
Royaume-Uni	9,3	5,0	5,3	76,0	76,1	76,4	68,9	72,3	72,3
Allemagne	7,3	6,9	8,0	72,9	76,3	78	66,7	70,3	71,8
France	12,4	8,8	9,1	66,6	69,5	68,7	58,4	63,3	62,5
Italie	10,6	9,1	7,1	57,6	60,5	63,2	51,5	55	58,8
Zone euro	14,0	11,0	8,0	66,2	69,9	71,8	56,9	62,2	66,1
Suède	8,0	4,0	5,3	77,6	78,4	78,4	71,4	75,2	74,3

a. Taux d'activité : population active en % de la population en âge de travailler - Taux d'emploi : actifs occupés en % de la population en âge de travailler. On a : taux d'emploi = taux d'activité * (1 - taux de chômage). La variation du taux de chômage au cours d'une période peut ainsi être décomposée comme suit : (variation du taux d'activité - variation du taux d'emploi) / taux d'activité.

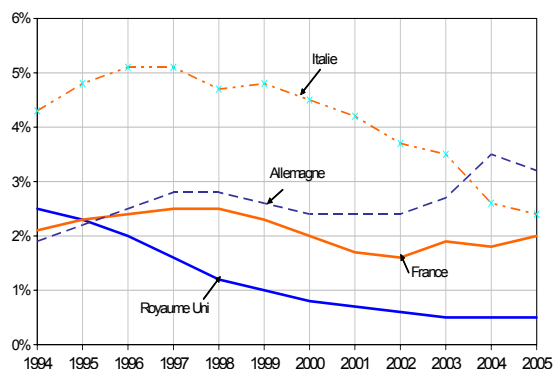
- (1) Il est possible de calculer des taux de chômage «à structures constantes» : soit en appliquant aux différentes classes de la population active observées en 1993 et 2006, les taux de chômage observés en 1993 ; soit en leur appliquant les taux de chômage observés en 2006. Les écarts entre les taux de chômage globaux calculés de cette façon et ceux effectivement observés mesurent l'impact sur le taux de chômage des seuls changements de structure de la population active entre les deux dates.
- (2) Voir sur ce point les débats actuels sur la nécessaire réforme du système de retraite britannique (Commission Turner).

Graphique 1 : Taux de chômage au Royaume-Uni



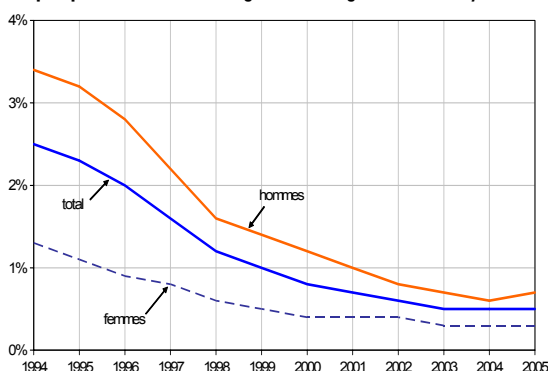
Source : Office National des Statistiques.

Graphique 4 : Taux de chômage de très longue durée (>24 mois)



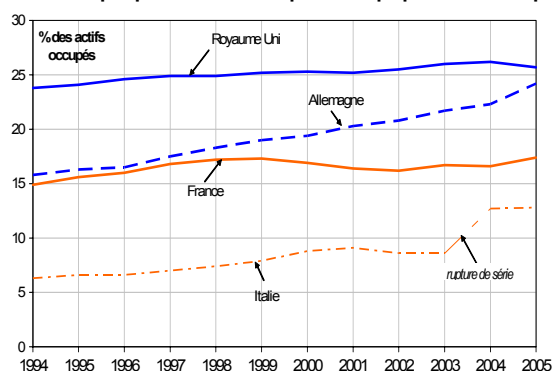
Source : Eurostat.

Graphique 2 : Taux de chômage de très longue durée au Royaume-Uni



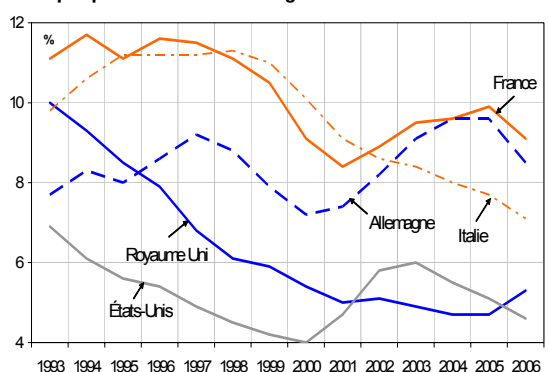
Source : Eurostat.

Graphique 5 : Actifs occupés à temps partiel en Europe



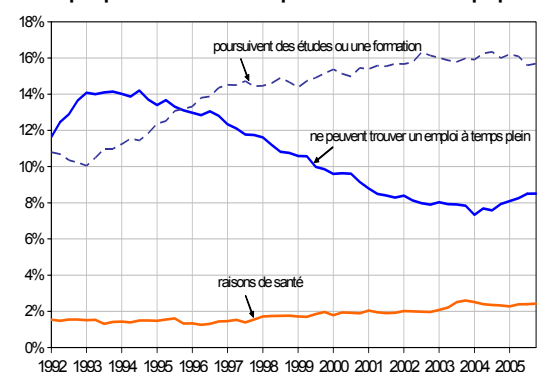
Source : Eurostat.

Graphique 3 : Taux de chômage harmonisé au sens de l'OIT



Source : OCDE, déc. 2006.

Graphique 6 : Raisons invoquées du travail à temps partiel



Source : ONS - raisons autre que choix personnel, en % du temps partiel total.

En effet, selon Eurostat, en 2004, seulement 60% des Britanniques âgés de 18 ans poursuivaient des études contre 77% des Italiens, 80% des Français et 85% des Allemands³.

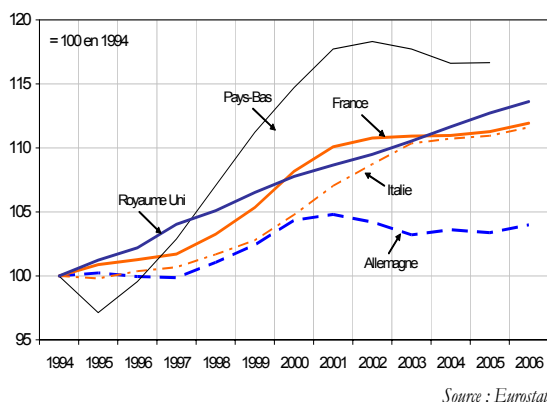
Le travail à temps partiel très développé dans les années 1990, ne semble plus progresser même s'il explique sans doute les niveaux élevés du taux d'emploi féminin et des plus jeunes au Royaume-Uni. Le recours massif au travail à temps partiel ne constitue toutefois pas une caractéristique propre au Royaume-Uni. En Europe, d'autres pays (notamment les Pays Bas et plus récemment l'Allemagne) ont également eu tendance à développer

cette forme d'emploi. Dans le cas du Royaume-Uni, il semble (au vu des résultats d'études réalisées par l'ONS) que le travail à temps partiel constitue de moins en moins une forme subie de sous emploi (cf. graphique 6).

Ce diagnostic doit sans doute être relativisé en considérant une autre caractéristique du marché du travail au Royaume-Uni : l'écart important que l'on peut constater entre d'une part le nombre d'emplois (près de 31 millions) et d'autre part le nombre d'actifs occupés (29 millions environ) et qui s'explique par la forte proportion de salariés ayant plusieurs emplois, ce phénomène n'étant d'ailleurs pas nouveau.

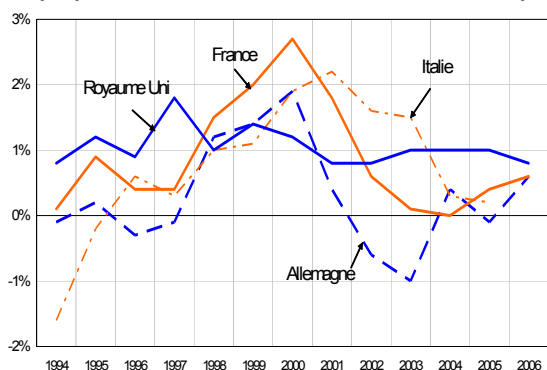
(3) Inciter les jeunes à poursuivre des études en vue d'accroître leur employabilité et plus généralement la productivité du facteur travail constitue un axe majeur des réformes structurelles actuelles au Royaume-Uni.

Graphique 7 : Nombre d'actifs occupés en Europe



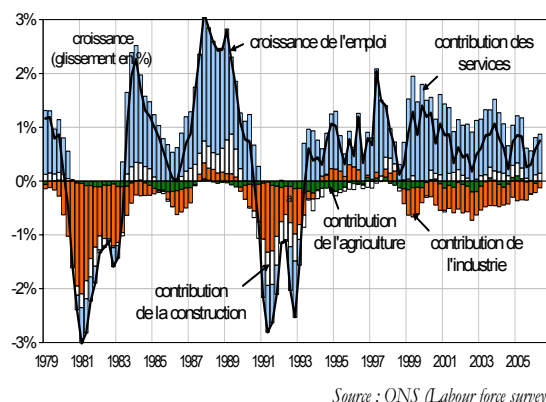
Source : Eurostat.

Graphique 8 : Variation sur un an du nombre d'actifs occupés



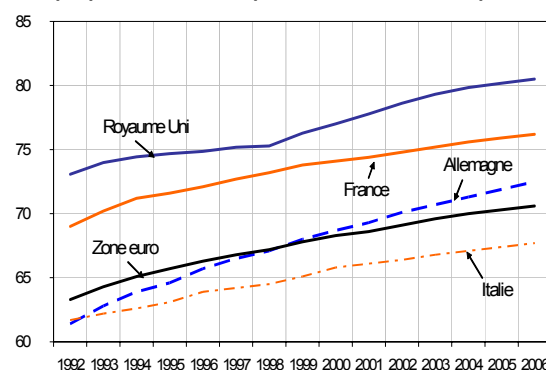
Source : Eurostat.

Graphique 9 : Contributions aux créations d'emploi (Royaume-Uni)



Source : ONS (Labour force survey).

Graphique 10 : Part des emplois de services dans l'emploi total



Source : Eurostat et ONS, estimation DGTPE.

1.3 Les créations d'emploi sont néanmoins comparables à celles observées dans les autres grands pays européens, et sont tout autant concentrées dans les services

En termes relatifs, la croissance de l'emploi (mesuré par le nombre d'actifs occupés) a été comparable à celle observée dans la zone euro au cours de la période 1994-2005, mais un peu supérieure, depuis 2002, à celles observées en France et en Italie et surtout en Allemagne, où l'emploi total a eu tendance à reculer depuis 2001. De plus, les créations d'emplois sont relativement stables dans le temps. Cette évolution est sans doute à mettre en rapport avec une croissance de l'activité moins heurtée et particulièrement vigoureuse au Royaume-Uni. Au 3ème trimestre 2006, le Royaume-Uni connaissait ainsi le 57ème trimestre consécutif de croissance du PIB en volume, celle-ci ayant été en moyenne égale à +0,7% par trimestre sur cette période.

Ces dernières années, les créations d'emploi ont principalement eu pour origine les activités de services. Les activités industrielles, en perte de vitesse depuis 1980, sont à l'origine de destructions nettes d'emplois (1,2 million d'emplois ont été perdus dans l'industrie manufacturière au Royaume-Uni entre le 1er trimestre 1998 et le 1er trimestre 2006). Cette tendance n'est pas propre au Royaume-Uni : elle s'observe dans la

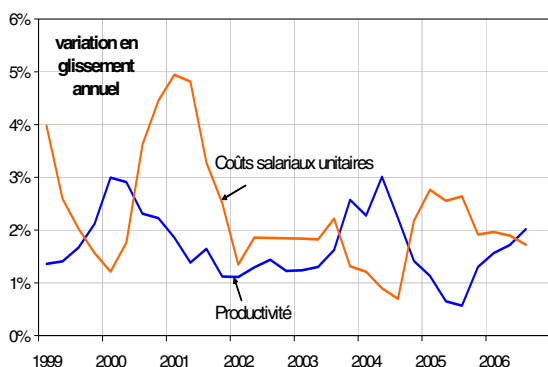
plupart des grands pays européens même si la part des services dans l'emploi total au Royaume-Uni reste bien plus élevée que dans les autres pays européens en raison de sa spécialisation productive (beaucoup d'emplois dans les secteurs bancaire et financier au Royaume uni). Plus récemment, avec le boom de l'immobilier, le secteur de la construction est à l'origine de créations nettes d'emplois.

1.4 L'absence d'accélération des salaires réels traduit un recul marqué du taux de chômage d'équilibre

Selon l'ONS, il n'y aurait pas eu ces dernières années de progression du taux de vacances d'emploi au Royaume-Uni. Le cas contraire aurait été le signe de pénuries de main d'œuvre et d'une situation de «plein emploi».

L'inflation a été faible au Royaume-Uni au cours de la période 1997-2000 durant laquelle la livre sterling s'est fortement appréciée. Cette évolution a permis aux ménages britanniques de bénéficier de gains de pouvoir d'achat sous la forme d'une désinflation importée. Elle a sans doute contribué à limiter leurs revendications salariales dans une période de net recul du chômage. Par la suite, avec une baisse du chômage moins marquée et une inflation toujours limitée, les hausses de salaire ont eu tendance à se stabiliser à environ +4% par an en nominal et autour de 2% en termes réels.

Graphique 11 : Coûts salariaux et productivité



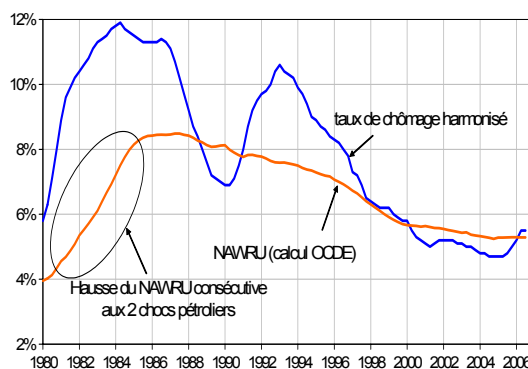
Source : ONS, calculs DGTPE.

Cette hausse des salaires nominaux et réels correspond à une hausse d'environ 2% des coûts salariaux unitaires (CSU). **La hausse des coûts a été accompagnée d'un ralentissement des gains de productivité** (cf. graphique 11).

La hausse des prix du pétrole, et plus généralement de l'inflation ces dernières années, ne s'est pas non plus traduite par une forte accélération des salaires, et ce malgré la poursuite (plus marginale) de la baisse du taux de chômage. L'absence d'accélération des salaires réels

ces dernières années traduit donc une baisse du «taux de chômage d'équilibre» (taux de chômage au-dessous duquel naissent des tensions salariales et inflationnistes). Ce résultat est confirmé par plusieurs études⁴. C'est également l'analyse qui ressort du calcul que réalise l'OCDE lorsqu'elle cherche à estimer le taux de chômage qui, au Royaume-Uni, est susceptible de ne pas accroître les tensions salariales et inflationnistes (Non Accelerating Wages Rate of Unemployment : NAWRU - cf. graphique 12).

Graphique 12 : Taux de chômage et NAWRU



Source : OCDE, perspectives de l'emploi.

2. Comment peut-on expliquer les performances du Royaume Uni en termes d'emploi et de chômage?

2.1 Les réformes structurelles menées depuis la fin des années 1970 constituent une part de l'explication

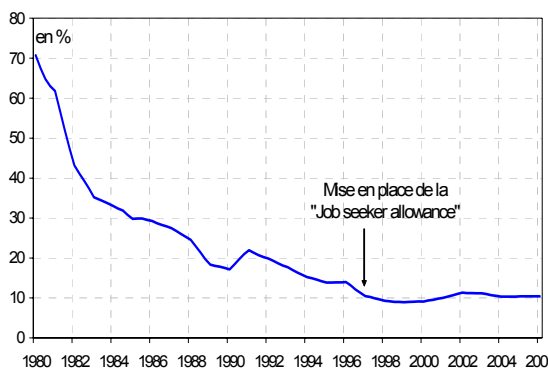
La baisse des charges sociales pour les employeurs et la dérégulation du marché du travail ont pu contribuer à cette évolution structurelle.

Les gouvernements successifs ont engagé, de la fin des années 1970 au milieu des années 1990, une vaste réforme du marché du travail en vue de lutter contre le chômage de masse. Ces mesures étaient inspirées par les théories économiques dites «néo-classiques» qui supposent que le chômage résulte de rigidités sur le marché du travail, notamment de taux de salaire réels fixés à des niveaux trop élevés par rapport aux conditions effectives du marché du travail. C'est dans ce cadre théorique que s'est inscrite la réforme du marché du travail britannique. Tendre vers le plein emploi supposait donc une diminution plus ou moins importante du taux de salaire réel, susceptible d'accroître la demande sur le marché du travail ainsi que l'offre sur le marché des biens (stimulation des profits). Le réforme s'est attachée à déréguler le plus possible le marché du travail, et à accroître les incitations à l'embauche et à l'emploi (cf. annexe).

Au début des années 1980, on a ainsi observé une chute du taux de remplacement du revenu par les allocations chômage qui a pour effet une baisse du salaire de «réservation», en dessous duquel les salariés n'acceptent pas de travailler, et constitue une incitation forte à la reprise d'un emploi pour un chômeur

», en dessous duquel les salariés n'acceptent pas de travailler, et constitue une incitation forte à la reprise d'un emploi pour un chômeur

Graphique 13 : Taux de remplacement



Source : calculs DGTPE.

Note : Taux de remplacement du salaire moyen par les allocations chômage pour les chômeurs indemnisés.

2.2 Le traitement social du chômage et l'emploi public ont aussi joué un rôle

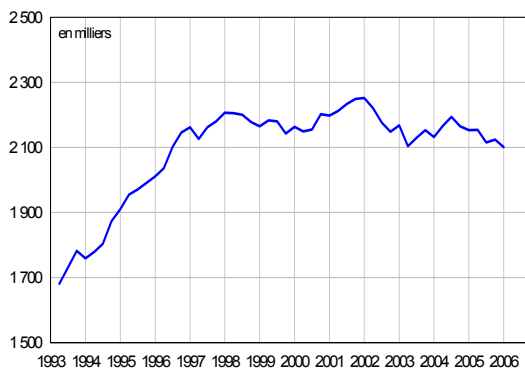
Des sorties massives du marché du travail et de situations de chômage de longue durée dans les années 1990.

Le recours aux mécanismes de pensions invalidité s'est accru au cours des années 1990 : leur nombre a

(4) Ainsi, selon S. Nickell (ex membre du conseil de la politique monétaire de la Banque d'Angleterre) et G. Quintini, le taux de chômage d'équilibre britannique serait passé de 9,6% de la population active au cours de la période 1986-1990 à 5% au cours de la période 1997-2000 - in «The recent performance of the UK labour market» - Oxford review of economic policy, 2002 vol 18 N°2.

augmenté d'environ 500 000 entre 1993 et 1998⁵ (avec une réduction du chômage de 1,2 million au cours de la même période et une hausse nette de la population active limitée à 200 000). Le stock d'inactifs pour raisons de santé dans la classe d'âge 16-64 ans a eu tendance à se stabiliser depuis 1998 (entre 2,1 et 2,2 millions, soit environ 7% de la population active) (cf. graphique 14). Ce mécanisme semble donc ne plus contribuer à la baisse du taux de chômage (ni du taux d'activité) depuis cette date.

Graphique 14 : Inactifs pour raisons de santé (16-64 ans)



Source : ONS.

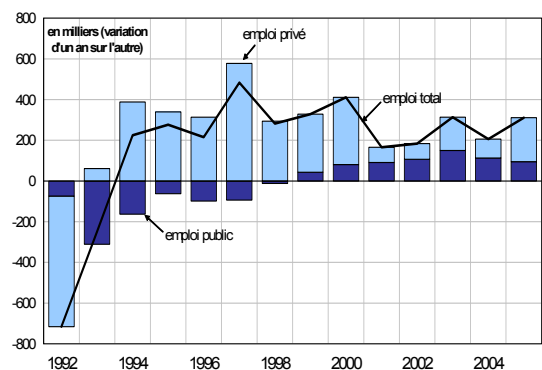
Une reprise de l'emploi public au début des années 2000

L'impact des créations d'emplois dans le secteur public au cours de la période 2001-2005 ne doit pas être négligé. Elles ont notamment constitué un soutien important du marché du travail britannique au moment où la croissance de l'activité a ralenti (2002).

Si le «New Labour» (depuis 1997) a dans un premier temps poursuivi la stratégie d'assainissement des finances publiques des gouvernements précédents⁶, ramenant les finances publiques britanniques en capacité de financement dès 1998, il a par la suite engagé une politique budgétaire visant à rattraper le retard accumulé en matière d'investissements et de services publics, avec à la clé de nombreuses embauches dans le secteur public⁷. Au cours de la période 2002-2004, plus d'un emploi sur deux créés au Royaume-Uni (55%) l'a été dans la sphère publique (368 000 emplois publics pour un total de

675 000 emplois nouveaux). Cette tendance ne devrait pas se poursuivre (cf. graphique 15 et les premiers résultats pour 2006) étant donné la situation dégradée des finances publiques du Royaume-Uni (déficit public supérieur à 3% pour la troisième année consécutive en 2005).

Graphique 15 : Variations de l'emploi



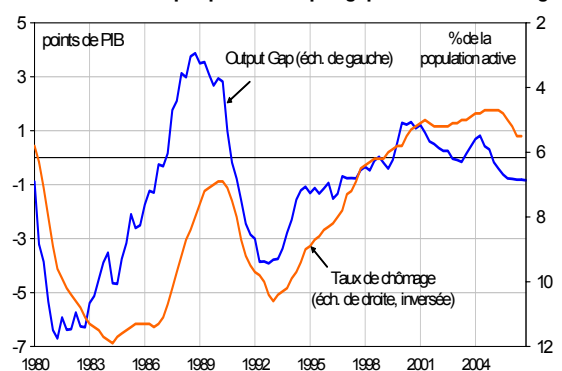
Source : ONS.

2.3 La remontée récente du chômage obscurcit les perspectives pour l'avenir

Un mouvement lié au cycle économique.

La hausse du chômage pourrait avoir comme origine le ralentissement de l'activité et le creusement de l'output gap. Dans ce cas, l'accélération récente de la croissance devrait contribuer à stabiliser le taux de chômage à court terme.

Graphique 16 : Output gap et taux de chômage



Source : OCDE.

- (5) Cf. B. Bell et J. Smith (2004) : «Health, disability insurance and labour force participation», *Bank of England working paper* N°218.
- (6) Au cours de la période 1992-1997, 800 000 emplois publics avaient été supprimés au Royaume Uni. Puis, de 1998 à 2001, 200 000 emplois ont été créés dans la fonction publique contre 1,1 million dans le secteur privé.
- (7) Voir P. Taillepied (2005) : «Évolution de l'emploi public en France et au Royaume-Uni depuis 1980 : éléments de comparaison», *DPAE n°83, septembre 2005*. De fait, actuellement, le nombre d'agents des différentes fonctions publiques apparaît comparable au Royaume-Uni et en France. Le nombre total d'emplois plus élevé au Royaume Uni (pour des populations de tailles comparables) ne conduit pas aux mêmes conclusions en termes relatifs (la part de l'emploi public dans l'emploi total est plus faible au Royaume Uni).

Tableau 2 : historique des taux de salaires horaires minima au Royaume-Uni

	Taux adulte (salariés de 22 ans et +)		Taux de «développement» (travailleurs de 18 à 21 ans)		16-17 ans
Avril 1999	£3,60		£3,00		
Octobre 2000	£3,70	+2,8%	£3,20	+6,7%	
Octobre 2001	£4,10	+10,8%	£3,50	+9,4%	
Octobre 2002	£4,20	+2,4%	£3,60	+2,9%	
Octobre 2003	£4,50	+7,1%	£3,80	+5,6%	
Octobre 2004	£4,85	+7,8%	£4,10	+7,9%	
Octobre 2005	£5,05	+4,1%	£4,25	+3,7%	£3,00
Octobre 2006	£5,35	+5,9%	£4,45	+4,7%	£3,00

La progression des flux migratoires entrants, conjoncturelle ou structurelle

La hausse récente du taux de chômage pourrait aussi avoir pour origine la progression ces dernières années des flux migratoires «entrants» au Royaume-Uni. En effet, bien que l'impact de cette immigration à moyen terme soit une hausse de la croissance potentielle (Le Treasury l'estime à 0,4 point sur une croissance potentielle de 2,75% au cours des années à venir), celle-ci peut entraîner à court-terme des effets négatifs sur le marché du travail et pousser transitoirement le taux de chômage à la hausse.

Le flux migratoire net est ainsi estimé à +150 000 par an environ de 1998 à 2003. Il a, selon les premières estimations de l'ONS, fortement progressé depuis (+225 000 en 2004, +185 000 en 2005) du fait notamment de l'élargissement de l'Union Européenne.

Dans une étude récente, le *Department for work and pensions* conclut que la décision du Royaume-Uni de permettre le libre accès au marché du travail britannique aux ressortissants des nouveaux États membres de l'Union européenne aurait eu pour effet d'accroître la population active d'environ 135 000 en deux ans (de 2003 à 2005) pour une progression totale de la population active estimée à 225 000 par an en moyenne de 1998 à 2004. Dans le même temps, les entrées de ressortissants originaires du Commonwealth ont également fortement augmenté.

Une autre conséquence pour l'économie britannique de ces flux entrants pourrait être le maintien de la modération salariale et l'absence de pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs d'activité.

L'effet de certaines réformes structurelles

Dans une perspective de redressement des finances publiques et de réforme du système des retraites⁽⁸⁾, une hausse des cotisations sociales pesant sur les salaires pourrait intervenir et contribuer à faire remonter le taux de chômage.

Par ailleurs, afin de lutter contre la hausse des inégalités qui s'est concentrée sur la période 1985-1995 (selon l'OCDE) mais qui s'est poursuivie jusqu'aux années 2000, le gouvernement a mis en œuvre des politiques visant à réduire les «trappes à pauvreté». Si l'on excepte les aides ciblées visant à accélérer le retour à l'emploi de chômeurs de longue durée et des populations particulièrement fragiles (jeunes, parents isolés, travailleurs handicapés, etc.), d'autres mesures parmi celles qui ont été décidées pourraient avoir un effet néfaste sur le taux de chômage.

Notamment, l'instauration d'un salaire minimum dès 1999 et ses hausses récentes et relativement importantes (cf. tableau 2) augmentent les coûts salariaux et peuvent conduire à une hausse du chômage. Une trop forte hausse du coût du travail pourrait ainsi exclure du marché de l'emploi certains travailleurs peu qualifiés. Cependant ces aides ne touchent pas une forte proportion des employés, elles n'ont donc pas un large impact sur la structure de l'emploi. Par exemple : au Royaume Uni seulement 5,1% des 25 millions d'employés touchent le salaire minimum. La dernière hausse de salaire minimum n'a pas eu de répercussions importantes sur le taux de salaire. En effet cette hausse n'a augmenté que de 0,1% la masse salariale qui croît par ailleurs en moyenne de 4% par an. De ce fait, malgré les différentes aides, le partage de la valeur ajoutée entre la rémunération des salariés et les profits reste stable.

Julie ARGOUARC'H, Jean-Marie FOURNIER

(8) Un livre blanc sur la réforme des retraites du secteur privé publié en décembre 2006 préconise la création d'un fond de pension à cotisations définies, avec un niveau de cotisation minimum de 7% du salaire brut partagé entre le salarié (4%) et l'employeur (3%).

Annexe Les Principales réformes du marché du travail au Royaume Uni

Le Royaume-Uni a entrepris, pour l'essentiel de la fin des années 1970 au début des années 1990, une réforme structurelle du marché du travail d'une ampleur sans précédent. Outre le développement du travail indépendant, du travail temporaire et de l'emploi à temps partiel, elle a consisté à :

La mise en place de politiques d'incitations à l'embauche

- La durée du travail est peu réglementée et est fixée, comme les congés payés, dans le cadre du contrat de travail. Le Royaume-Uni n'applique pas totalement la directive européenne sur le temps de travail en maintenant des procédures dérogatoires à la limite des 48 heures de travail hebdomadaire sur la base d'accords conclus avec les travailleurs («opt out»).

- Les négociations salariales sont décentralisées avec la perte de pouvoir des syndicats et la suppression des wage councils qui, jusqu'en 1985, fixaient les salaires et la durée du travail dans les secteurs d'activité composés majoritairement de PME (commerce, restauration, ...).

- Le coût du travail pour l'employeur est réduit par la baisse des cotisations sociales (réduction des taux de cotisations employeurs et employés, abandon de la National Insurance Surcharge en 1985 qui représentait environ 3,5% de la masse salariale) et la hausse des seuils d'exonérations de cotisations sociales employeurs pour les bas salaires.

- Le coût du licenciement est réduit : les délais de préavis en cas de licenciement ont été réduits et des indemnités ne sont versées qu'après deux ans de présence dans l'entreprise.

La mise en place de politiques d'incitations à l'emploi et aux reprises d'emploi

- La réduction du coin social-fiscal pesant sur le revenu du travail est mise en place avec, outre la baisse des taux de cotisations sociales, une réforme fiscale de grande ampleur visant à réduire les taux d'imposition du revenu des ménages.

- Des réformes de l'indemnisation du chômage ont visé à réduire la durée et les montants des prestations chômage de manière à abaisser le salaire de réservation des chômeurs^a.

- Les mesures d'«activation» des chômeurs se développent (stratégie du «welfare to work»). Ainsi, depuis 2002, un guichet unique («Jobcenter Plus») établit un lien plus strict entre le versement des allocations de chômage et le contrôle d'une recherche effective d'emploi. Le gouvernement travailliste a en outre mis en place une série de programmes («New Deal»), destinés à accélérer le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée et des populations particulièrement fragiles (jeunes, parents isolés, travailleurs handicapés, etc.^b). Ces programmes reposent sur un suivi personnalisé et sur l'obligation qui est faite aux bénéficiaires de reprendre une activité ou une formation au-delà d'une certaine durée de chômage.

a. Les règles de l'indemnisation chômage ont été modifiées à 32 reprises entre 1978 et 1998. L'allocation chômage sous sa forme actuelle (*job seekers allowance*) est aujourd'hui limitée à 6 mois de prestations, et est d'un montant forfaitaire fixe dépendant de la situation familiale et de conditions de ressources du ménage.

b. Le détail de ces programmes peut être obtenu sur le site internet : http://www.jobcentreplus.gov.uk/JCP/Customers/New_Deal/index.html.

Éditeur :

Ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie
Direction Générale du Trésor
et de la Politique économique
139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

Directeur de la Publication :

Philippe Bouyoux

Rédacteur en chef :

Philippe Guadin de Vallerin
(01 44 87 18 51)
tresor-eco@dgtp.e.fr

Mise en page :

Maryse Dos Santos
ISSN 1777-8050

Derniers numéros parus

Janvier 2007

n°7 . L'accès des entreprises au crédit bancaire.
Maud Aubier, Frédéric Cherbonnier

Décembre 2006

n°6 . Une nouvelle lecture de la contribution du commerce extérieur à la croissance.
Benoît Heitz, Gilbert Rini

Novembre 2006

n°5 . L'effet de l'émergence de la Chine sur la France est-il aussi fort que l'on pense ?
Benjamin Delozier

n°4 . Recensement des implantations d'entreprises françaises à l'étranger.
Nila Ceci

n°3 . Les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs.
Claire Borsenberger, Nicolas Doisy

n°2 . Révisions de la croissance potentielle de l'économie française à moyen-long terme.
Maylis Coupet

Octobre 2006

n°1 . La situation économique mondiale à l'automne 2006.
William Roos, Diana Hochraich